



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitavani Tanindrazana Fandrosoana



MINISTRE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

PROJET POLE INTEGRE CROISSANCE AGROINDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS-1)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°05-23/MINAE/SG/DGA/PICAS-1
SERVICES DE CONSULTANTS (Individu)**

Référence de l'accord de financement : P-MG-A00-007

N° du Prêt : 2100 150 042 993

1. Le Gouvernement Malagasy a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Pôle Intégré de Croissance Agroindustrielle dans le Sud (PICAS-1), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultants individuel pour : **L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES PESTES ET PESTICIDES (PGPP) DU PICAS I.**
2. Les services prévus au titre du contrat comprennent l'élaboration d'une méthodologie pour la mise en œuvre du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP).
La durée d'exécution du contrat est estimée à quarante-cinq (45) jours calendaires.
La période envisagée pour le démarrage des services est le mois de Février Année 2024
3. La Cellule d'Exécution du Projet PICAS-I invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies légalisées des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection est la sélection d'un consultant individuel.
5. **Qualifications et Expériences minimales requises pour les candidats :**
 - *Qualification générale*
 - Avoir un niveau BAC+5 au minimum en agronomie, ou en sciences naturelles, ou en chimie
 - Ayant au minimum 10 ans d'expériences professionnelles dans l'élaboration de document cadre sur les pestes et pesticides pour des projets financés par des bailleurs multilatéraux

➤ *Expériences professionnelles spécifiques*

- Ayant des expériences en élaboration de PGPP suivant le système de la Banque Africaine de développement
- Ayant des expériences en élaboration de PGPP avec d'autres bailleurs multilatéraux
- Bonne connaissance et maîtrise des procédures nationales notamment le Décret MECIE
- Maîtrise des conventions internationales sur les pesticides et les transports transfrontaliers des produits chimiques
- Connaissance des risques liés à l'utilisation des pestes et pesticides dans les domaines clés d'intervention du Projet (intensification agricole, transformation et conservation agricole, petit élevage)
- Connaissance/pratique de la lutte biologique et/ou de la lutte étagée ciblée (LEC)
- Maîtrise du Système de Sauvegardes Intégré de la Banque Africaine pour le Développement (BAD) serait un atout
- Connaissance des régions d'interventions du projet Androy et Anosy est un atout

➤ *Autres qualifications*

- Excellente maîtrise des logiciels MS-OFFICE (Word, Excel, Power Point)
- Avoir un diplôme DELF/DALF niveau B1 minimum

Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères d'évaluation et le barème de notation suivants :

(i)	Qualification générale (Diplômes et aptitude pour la tâche à accomplir)		30 points
1)	<i>Diplôme universitaire (Bac +5 ans) au moins en agronomie ou en sciences naturelles, ou en chimie : 10 points</i> <i>Qualification inférieure : disqualifié</i>	<i>10 points</i>	
2)	<i>Ayant au minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans l'élaboration de document cadre sur les pestes et pesticides pour des projets financés par des bailleurs multilatéraux</i> <i>Si 10 années d'expériences : 10 points</i> <i>Au-delà de 10 ans d'expériences : 2 points par année d'expérience supplémentaire sans dépasser 10 points</i>	<i>20 points</i>	
(ii)	Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR		65 points
1)	<i>Ayant des expériences en élaboration de PGPP suivant le système de la Banque Africaine de développement</i> <i>5 points par expérience</i>	<i>15 points</i>	
2)	<i>Ayant des expériences en élaboration de PGPP avec d'autres bailleurs multilatéraux</i>	<i>5 points</i>	
3)	<i>Bonne connaissance et maîtrise des procédures nationales notamment le Décret MECIE</i>	<i>5 points</i>	
4)	<i>Maîtrise des conventions internationales sur les pesticides et les transports transfrontaliers des produits chimiques</i>	<i>10 points</i>	

5)	<i>Connaissance des risques liés à l'utilisation des pestes et pesticides dans les domaines clés d'intervention du Projet (intensification agricole, transformation et conservation agricole, petit élevage)</i>	10 points	
6)	<i>Connaissance/pratique de la lutte biologique et/ou de la lutte étagée ciblée (LEC)</i>	10 points	
7)	<i>Maîtrise du Système de Sauvegardes Intégré de la Banque Africaine pour le Développement (BAD) serait un atout</i>	5 points	
8)	<i>Connaissance des régions d'interventions du projet Androy et Anosy est un atout</i>	5 points	
(iii)	Capacités linguistiques et informatiques		5 points
1)	<i>Excellente maîtrise des logiciels MS-OFFICE (Word, Excel, Power Point)</i>	2.5 points	
2)	<i>Avoir un diplôme DELF/DALF niveau B1 minimum</i>	2.5 points	

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note est supérieure au score minimum ci-dessus sera invité à présenter son offre technique et financière puis à négocier le contrat. En cas de consultants classés 1er ex-æquo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour les sous critères N° i-2) et ii-1) sera sélectionné.

Le consultant retenu devra fournir la (les) copie(s) originale(s) ou copies légalisées des diplômes, des attestations de travail, et les preuves complémentaires de qualification et d'expériences jugées nécessaires.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références complets à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de huit (08) heures à douze (12) heures et de quatorze (14) heures à dix-sept (17) heures, heures locales.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **08 Janvier 2024 à DIX (10) heures** et porter expressément la mention « Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides ».

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet PICAS-I
 Adresse : Amparihy Tolagnaro 614-Fort Dauphin-Madagascar
 E-mail : cp.picas1@gmail.com avec copie rpm.picas1@gmail.com

Fort Dauphin, le 07 Décembre 2023

Le Coordonnateur de projet



ANDRIAMAMPIONONA Pierrot Philippe